

ENGAGEONS-NOUS ENSEMBLE

+ DE TRI - DE DÉCHETS

ENLÈVEMENT DE VOS ENCOMBRANTS GRATUIT & SUR RDV !

NOUVEAU

EN LIGNE SUR

[MONSERVICEDECHETS.COM](https://monservicedechets.com)

OU PAR TÉLÉPHONE AU
0800 420 420



◀ **SCANNEZ-MOI
POUR PRENDRE
RENDEZ-VOUS**



ENLÈVEMENT GRATUIT DE VOS ENCOMBRANTS

Vous avez des objets volumineux cassés ou qui ne servent plus, et dont vous souhaitez vous débarrasser ? Des solutions existent comme le don à une association ou le dépôt dans une des 15 déchèteries de l'Agglomération. Nîmes Métropole a également mis en place un service gratuit de collecte des encombrants à domicile.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Exclusivement les particuliers résidant sur le territoire de Nîmes Métropole **et ne pouvant se déplacer en déchèterie**, dans la limite de 2 objets volumineux maximum par collecte.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Considéré comme un dépôt sauvage, l'abandon des encombrants (canapé, frigo, matelas, étagères, etc.), est passible d'une amende allant jusqu'à 1500€ et de sanctions pénales*.
**au titre de l'article R.632-1 du Code Pénal.*

UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS !

Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM) de Nîmes Métropole

 dctdm@nimes-metropole.fr

COMMENT ÇA MARCHE ?

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :

 monservicedechets.com 



Scannez-moi



► Téléchargez l'appli

MONSERVICEDECHETS



► **0800 420 420**

La date de collecte vous sera précisée lors de votre prise de RDV.

Ne pas jeter sur la voie publique

 SEBECOM

 IMPACT'VERT

 **nîmes**
métropole